



comment je doit faire pour la voiture

Par **moi59**, le **26/02/2013** à **13:46**

bonjour voila j ai fait un échange de voiture
j ai échange un scenic année 98 plus une bmw année 90
contre un espace 3 année 2000, il ma dit que l espace avait aucun souci et que le contrôle technique avait mois de 6 mois et qui etait passée ok avec quelque petit travaux comme toute voiture mais voila depuis que l on a la voiture le 2 janvier 2013 nous avons que des soucis on a pue rouler que 1 semaine avec car il a souci de démarreur souci de bougie préchauffage le 1 er fevrier la voiture a stopper car l embrayage a lâcher donc nous avons refait au début la voiture sur l autoroute ne dépasser pas les 100 km maintenant elle ne dépasse pas le 45 km et d autre souci pas chauffage une masse dans la voiture mais on sais pas ou elle se trouve donc je voudrais savoir qu est que je pouvais faire ? qu est que je peut porte plainte mais sur qui la personne qui me la échanger ou le contrôle technique et si oui je doit faire quoi comme plainte

Par **youris**, le **26/02/2013** à **17:06**

bjr,
en achetant un véhicule datant de 13 ans, vous vous exposez à des problèmes d'usure.
quel est le kilométrage de votre véhicule.
porter plainte pour quelle raison, il n'y a pas d'infraction au code pénal.
si vous n'êtes pas satisfait, assignez votre vendeur au tribunal pour vice caché ce qui signifie que les défauts existaient au moment de la vente ce qui sera difficile à prouver et que bien sur il s'agissait de défauts non décelables par une personne non mécanicien.
cdt

Par **moi59**, le **26/02/2013** à **21:12**

la voiture a 280 000 km ok donc on peut rien faire et pour le contrôle technique on peut rien faire car il a menti sur l etat de la voiture

Par **Visiteur**, le **28/02/2013** à **13:29**

le controle technique ne controle pas tout !! Les soucis rencontrés avec ce véhicule ne sont

pas forcément des points de controle ! pensez à cela avant de mettre en doute le CT... 13 ans ? 280000km ? vous vous attendiez à quoi honnêtement ? A mon avis n'espérez rien de la justice...